

L'ÉLUE DU MOIS

Émilie Bonnard

Une trajectoire de saut à ski



Membre du Comité directeur depuis 2016, aujourd'hui en tant que députée de la Savoie, Émilie Bonnard est initialement diplômée de philosophie et de relations internationales, mais aussi monitrice de ski. Elle s'inquiète à ce titre de la future réglementation européenne sur la qualification des enseignants de ski redoutant à la fois la mise en concurrence de l'excellence des moniteurs issus de l'École française de ski et de la difficulté accrue à recruter des enseignants de ski en moyenne montagne ou pour les jeunes enfants.

D'abord attachée parlementaire, elle accède au statut d'élue en devenant en 2014 adjointe au maire de Montaimont (commune de 151 habitants, étagée entre 676 et 2 815 mètres, aujourd'hui incorporée à la commune nouvelle de Saint-François-Longchamp).

Élue ensuite conseillère régionale en 2015, elle devient vice-présidente d'Auvergne-Rhône-Alpes où elle est chargée des dossiers agricoles.

Élue députée dans la 3^e circonscription de la Savoie en 2017, elle abandonne alors cette vice-présidence. Elle est

membre de la commission des finances de l'Assemblée où elle est rapporteure spéciale du budget du tourisme.

Particulièrement sensible à la question des prédateurs, elle propose ce mois-ci en partenariat avec l'ANEM un débat à l'Assemblée nationale après la projection du film *La montagne en sursis*, réalisé par la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Haute-Savoie, mettant en lumière les difficultés sociales, sanitaires et psychologiques rencontrées par les éleveurs et les bergers confrontés à la prédation du loup en zone de montagne.

COMITÉ DIRECTEUR

Des raisons d'être optimistes

La réunion du Comité directeur le 11 avril à l'Assemblée nationale était la première pour la nouvelle vice-présidente de l'Association, Frédérique Lardet. Outre l'évocation habituelle des points d'actualité, elle a également été l'occasion d'une présentation par la Banque des territoires des prestations qu'elle propose aux collectivités locales.

En accueillant Frédérique Lardet et en la félicitant pour sa désignation au poste de vice-présidente, la présidente de l'Association, Annie Genevard, a également annoncé l'arrivée au sein du Comité directeur de Jean-Pierre Mirande, conseiller départemental des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que de Daniel Grémillet, sénateur des Vosges (Grand Est), et fait part de la démission de Henri Savornin, ancien maire de Montclar, trésorier de l'ANEM pendant dix ans, en rendant hommage à la constance de son action militante.

La secrétaire générale, Jeanine Dubié, et la vice-présidente ont restitué les récentes réunions départementales qu'elles ont animées (Sainte-Marie-aux-Mines et La Bresse dans les Vosges pour la première, et Saint-Agrève en Ardèche pour la seconde). Les différents projets de loi en cours d'examen au Parlement sur lesquels l'ANEM propose des amendements⁽¹⁾ ont ensuite été évoqués ainsi que ceux restant encore à adopter dans la perspective des prochaines étapes du débat législatif. La question des prédateurs a de nouveau été abordée et le Comité directeur a approuvé une nouvelle stratégie en la matière.

Puis Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des territoires, a présenté les quatre champs d'intervention de la Banque : attractivité des territoires (à travers le tourisme et le numérique notamment), développement durable (à travers des actions climat-énergie), connectivité des territoires, et innovation (en proposant des solutions sur-mesure). Elle a aussi insisté sur l'attractivité des prêts proposés, allant de 25 à 60 ans, sans équivalent, permettant de financer des investissements tels que les maisons de services au public, la rénovation thermique des bâtiments publics ou encore les réseaux d'eau et d'assainissement. En conclusion, elle a insisté sur le fait qu'il n'existe pas de petits projets et que les élus ne doivent pas hésiter à prendre contact pour faire part à la Banque de leurs ambitions.

(1) Loi d'orientation des mobilités, création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, école de la confiance, et réforme et organisation du système de santé.

FORMATION

Du nouveau pour les élus à l'ANEM

Pour élargir son offre de services aux adhérents et plus généralement aux élus de la montagne, l'ANEM a élaboré une offre de formation spécifique. À cette fin, elle a obtenu l'agrément du ministère de l'Intérieur en tant qu'organisme de formation en septembre 2016, reconduit pour quatre ans en octobre 2018. Une première formation a eu lieu, en décembre 2018, dans les Pyrénées-Orientales, sur les problématiques de mobilités et de transport en montagne.

Pour étoffer et rendre plus efficace son offre, l'Association a conclu, en mars 2019, un partenariat avec le n° 1 de la formation des élus, l'Institut européen des politiques publiques (IEPP), fort de dix années d'expérience en matière de formations individuelles, formations des groupes et des agents au sein des collectivités, ainsi que de formations diplômantes et voyages d'études (1 500 personnes formées chaque année).

L'IEPP va mettre au service de l'ANEM ses compétences et son savoir-faire afin d'enrichir l'offre de formations en termes de nombre, de diversité pédagogique et géographique (formations sur-mesure dans les collectivités ou au siège de l'Association à Paris).

Le nouveau catalogue comprendra, entre autres, des formations sur la préparation des élections municipales, la communication, le bilan de mandat ainsi qu'une offre de formation individuelle ou en groupe en langues étrangères.



Catherine Etchebarne, responsable administrative :

01 45 22 17 59 / c.etchebarne@anem.org

et Véronique Mauclaire, responsable pédagogique :

07 82 25 35 94 / v.mauclaire@anem.org

sont à votre disposition pour vous aider à construire votre projet de formation.

AGENDA MAI

15 au 17 - Congrès national de l'ANETT à la Grande-Motte, organisation territoriale

17 - Commission permanente du CNM à Laprugne (Allier)

22 - Groupe de travail du CNM sur les mobilités

28 - Groupe national sur le loup à Lyon